



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Agir ensemble, protéger chacun

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail

Pays de la Loire



Dispositif de formation à la prévention des risques de troubles musculosquelettiques [TMS]

Former et accompagner tous les acteurs de l'établissement dans la prévention des TMS :
Dirigeant / Personne Ressource TMS ou Chargé de Prévention TMS / Salarié.

Une action de prévention à part entière pour un projet concret et pérenne de prévention des TMS.

DIRIGEANT (OU DÉLÉGATAIRE)

Initier, piloter et manager le projet

1
jour

Formation dispensée par la Carsat

Fiche programme et inscription en ligne sur la page formation-prev.fr

PERSONNE RESSOURCE TMS

OU

CHARGÉ DE PRÉVENTION TMS

Animer et mettre en œuvre le projet de prévention des TMS

Formation réalisée par les organismes habilités*

Organisation : 3 modules (2j + 2j + 1j) et 2 intersessions, avec 2 accompagnements sur site du formateur

[Fiche programme](#)

6
jours

Mettre en œuvre les étapes de la démarche de prévention des TMS

Uniquement pour les établissements de moins de 150 salariés**

Formation réalisée par les organismes habilités*

Organisation : 2 modules (2j + 1j) et 1 intersession, avec 2 accompagnements sur site du formateur

[Fiche programme](#)

4
jours



Pour les entreprises de moins de 50 salariés, votre formation peut être financée à hauteur de 70 % du montant HT (sous réserve de budget).

Retrouvez les informations sur le site de la Carsat : carsat-pl.fr > [Entreprise](#) > [Prévenir vos risques professionnels](#) > [Les incitations financières](#) > [Subventions prévention TPE](#)

* Pour vous inscrire ou pour toute information complémentaire, contactez directement l'organisme habilité de votre choix (voir liste au dos de la plaquette).

** Bien entendu, les établissements de moins de 150 salariés peuvent faire le choix de former une Personne Ressource.



POINTS CLÉS POUR CADRER VOTRE PROJET DE PRÉVENTION DES TMS

Conditions de réussite

- L'engagement de l'entreprise : la formation Dirigeant vous permettra d'établir votre Lettre d'Engagement
- Des objectifs clairs
- Des moyens et des compétences dédiés

Contexte, état des lieux

- Impact des TMS sur l'entreprise, indicateurs
- Historique des actions déjà menées en prévention des TMS
- Points forts et points à améliorer

Enjeux

- Pourquoi, quels objectifs ?
- Quelles priorités ?

Déroulement prévisionnel du projet

- Étapes, planning, livrables attendus

Ressources

- Moyens humains : internes/externes, pilote, animateur, Comité de pilotage/groupe(s) de travail...
- Moyens techniques
- Moyens financiers

Communication / information

- Tout au long du projet
- Modalités, fréquence
- Quoi : engagement, ce que sont les TMS, le projet, les résultats...

Suivi, évaluation

- Modalités, fréquence
- Quels indicateurs pertinents à suivre ?

CONTACTS

Carsat : Formations Dirigeants

Département Prévention - Groupe Formation
Tél : 02 51 72 61 72 - formation.rp@carsat-pl.fr

Organismes de formation habilités : Formations Personne Ressource et Chargé de Prévention



- **SL Consultants** : slconsultants.fr
Sophie Lefeuvre - slconsultants@wanadoo.fr
Tél : 06 12 69 93 67



- **Noréa Consulting** : noreaconsulting.fr
Caroline Fauchoux - caroline.fauchoux@noreaconsulting.fr
Tél : 06 89 24 74 57



- **Ergonalliance** : ergonalliance.fr
Charlotte Giuliani - charlotte.giuliani@ergonalliance.fr
Tél : 06 59 16 23 02



- **Ergonova** : ergonova.fr
Yvan Boby - y.boby@ergonova.fr
Tél : 06 07 73 47 02

CALENDRIER DES FORMATIONS

carsat-pl.fr > *Entreprise* > *Prévenir vos risques professionnels* > *Les risques et les thèmes* > *Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)* > *L'offre de formation*

Carsat Pays de la Loire

2 place de Bretagne 44932 Nantes cedex 9
prevention@carsat-pl.fr
carsat-pl.fr

